

Gérer l'eau de pluie à la source (Cerema, 2022)

COLLECTIVITÉS, EAU DE PLUIE

2022 | NOTICE, OUVRAGE

Contexte

L'artificialisation des sols favorise le ruissellement des eaux de pluie et donc potentiellement les inondations, limite leur infiltration dans le sol et le sous-sol et engendre des pollutions des milieux aquatiques. Pour lutter contre ce problème qui devient crucial avec le changement climatique, **le zonage pluvial est un levier** qui permet aux collectivités d'agir sur la maîtrise de l'imperméabilisation des sols, l'écoulement des eaux pluviales et des pollutions associées. En effet, il constitue **un outil d'aide à la décision** pour définir et faire appliquer les orientations politiques en matière de gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement en favorisant la gestion à la source. Le zonage pluvial a été introduit par la loi sur l'eau de 1992. Toutefois, encore aujourd'hui, son appropriation et les modalités de déploiement, tel que prévu par le code général des collectivités territoriales et le code de l'urbanisme, s'avèrent hétérogènes et inégales sur le territoire. Pourtant ce zonage est un outil d'urbanisme potentiellement puissant pour transformer une contrainte en une ressource et accompagner la conciliation de la gestion du risque avec la diversification du mix hydrique des collectivités.

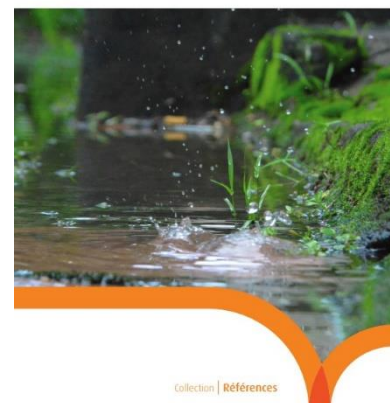
Résumé

Le guide méthodologique réalisé par le Cerema offre aux collectivités toutes les connaissances nécessaires à l'élaboration de leur zonage pluvial. Il **s'appuie sur les expériences concrètes** afin de les aider à déployer cet outil sur l'ensemble du territoire qu'il soit urbain ou rural. Le Cerema a publié un dossier pour accompagner cette diffusion.

Le guide est assorti d'un « Ptit essentiel » qui en reprend les points principaux.



Zonage pluvial
De son élaboration à sa mise en œuvre



Sommaire

1. Connaître le zonage pluvial
2. Réaliser la phase d'état des lieux et de diagnostic
3. Élaborer le zonage pluvial
4. Approuver et accompagner le zonage pluvial

Petit plus

[Le dossier](#) qui accompagne la diffusion du guide comporte un encart sur l'expérience de la Communauté d'Agglo du Douaisis : intégration du zonage dans les PLU, diffusion de la cartographie, réalisation de 900 aménagements, techniques alternatives sur 25% du territoire, division par trois des rejets annuels en fréquence et en volume, évaluation des économies induites sur l'exploitation des espaces urbains multifonctionnels à 1 M€/an...

Date de parution

2020

Contact

Contactez le Cerema

Cerema Territoires et ville
2 rue Antoine Charial – CS 33927
F-69426 Lyon Cedex 03
Tél. +33 (0)4 72 74 58 00

Auteur

CEREMA (pour la direction de l'eau du
Ministère de la transition écologique)

Lien

[Le Guide](#)
[Le dossier du Céréma](#)
[L'Article du Cerema publié dans Techni-
Cité](#)
[Le P'tit Essentiel](#)

Dernière modification le 22/07/2022

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :